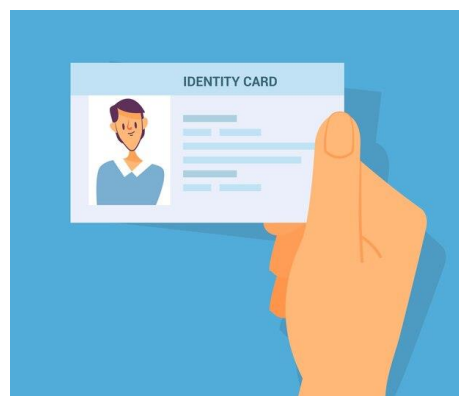


L'équipe de votre laboratoire
BIOCITY peut être amenée à vous
demander votre pièce d'identité :

Cette consultation de votre pièce d'identité est obligatoire afin de vérifier que l'identité saisie dans notre logiciel de laboratoire soit bien identique à votre Identité Nationale de Santé (INS). Ne soyez pas surpris !



Cette étape est obligatoire pour que le laboratoire puisse transmettre vos résultats dans votre Dossier Médical Partagé = mon espace santé.



Vous pouvez **vous opposer à tout moment** sur simple demande au laboratoire à la transmission de données biologiques et à sa consultation par les professionnels de santé.

Si vous n'avez pas votre pièce d'identité :

Le laboratoire ne pourra pas qualifier votre identité et ne pourra pas alimenter votre Dossier Médical Partagé (DMP). Cependant, vous pourrez toujours réaliser vos analyses et recevoir vos résultats selon vos habitudes de transmission (courrier, laboconnect, au laboratoire...)

Attention : pour certains examens, le contrôle de votre pièce d'identité est une obligation réglementaire (groupes sanguins par ex.)

Ces examens ne pourront en aucun cas être réalisés sans la présentation de votre pièce d'identité.

Merci de votre aide pour améliorer votre prise en charge !